

**N° 32/6.11**

**ATTRIBUTIONS ET COMPETENCES DES DIRECTIONS MUNICIPALES, REPARTITION DES DIRECTIONS MUNICIPALES ET DES SUPPLEANCES POUR LA LEGISLATURE 2011-2016, VICE-PRESIDENCES DE LA MUNICIPALITE POUR LA LEGISLATURE 2011-2016**

---

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs,

La Municipalité a tenu, le lundi 23 mai, une séance extraordinaire sur convocation de Mme Nuria Gorrite, syndique. Il a été constaté qu'il n'existe aucun lien de parenté prohibé par la loi entre les membres de la Municipalité.

La Municipalité a été informée, par Mme Gorrite, des entretiens qu'elle a eus avec chacun des autres membres de la Municipalité, notamment quant à la répartition des directions municipales ainsi que des compétences et attributions de chacune d'entre elles.

**Directions municipales**

La Municipalité a en outre procédé à une modification de la répartition des directions municipales, particulièrement leurs attributions et compétences pour la législature 2011-2016, ainsi que des vice-présidences de la Municipalité pour la législature. Toutes les décisions ont été prises à l'unanimité.

Les axes majeurs de cette réorganisation reposent sur les éléments suivants :

- la tendance unanime des municipaux est de ne pas bouleverser l'organisation de l'administration, mais de procéder à des adaptations pour donner ici ou là plus de cohérence à certains dicastères.
- Un seul municipal sortant a exprimé le désir de changer de dicastère, les autres ont souhaité, dans la mesure du possible, conserver leurs attributions. Cela étant, chacun a été ouvert au changement et a fait l'exercice de se projeter dans une autre réalité.
- Les nouveaux arrivants ont fait preuve d'ouverture et marqué leur volonté de comprendre les fonctionnements internes et de collaborer avec l'équipe municipale.
- Tous les élus ont validé l'organisation en délégations municipales.
- Les quatre équivalents plein temps ont été répartis comme suit : 80% de temps de travail pour la syndique, 50% pour les six autres municipaux, le 20% restant étant réservé aux besoins liés à des dossiers dont l'ampleur dépasse les prévisions, ou aux dossiers importants non planifiés mais nécessitant un surcroît de travail important.

Nous vous communiquons ci-dessous les attributions et compétences des directions municipales pour la législature 2011-2016 .

**Attributions et compétences des directions municipales :**  
**Répartition des directions municipales et suppléances (entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> juillet )**

Administration générale, culture et promotion (AGCP)

Mme Nuria Gorrite - Suppléants : voir ci-après sous vice-présidences de la Municipalité.

Autorités, district, Service du personnel, culture, subventions culturelles et sportives, organisation, surveillance et contrôle, coordination, représentations, communication, relations publiques et inter-communales, promotion économique et touristique, aînés, bourgeoisie, votations et élections, archives, bibliothèque municipale, tourisme, soins à domicile, ARCAM, PALM, SDRM et ARAE.

Finances, assurances, informatique et contrôle de gestion (FAIG)

M. Eric Züger - Suppléant : M. Yves Paccaud

Service des finances, terrains communaux, contrôle de gestion, Service informatique, SITECOM, portefeuille d'assurances

Sécurité publique et protection de la population (SP3)

M. Daniel Buache - Suppléant : M. Vincent Jaques

Service de police, Service défense incendie et de secours (SDIS), PCi, contrôle du stationnement, Stand du Boiron, Office de la population, police du commerce, hygiène publique, inhumations, militaires, inspectorat des chantiers, gestion des manifestations publiques et privées, taxis et circulation.

Patrimoine (PAT)

M. Denis Pittet - Suppléante : Mme Sylvie Morel-Podio

Bâtiments, conciergeries, infrastructures sportives (piscine, patinoire et Parc des Sports), location de salles, domaines de la Vallée de Joux, vignoble, églises, nouvelles constructions communales.

Infrastructures et énergies et espaces publics (IEEP)

M. Vincent Jaques - Suppléant : M. Daniel Buache

Routes, eau/gaz/électricité (SI), voirie, travaux publics, Services techniques, cadastre, installations techniques, éclairage public, déchets, égouts, épuration, Office des espaces publics (verts, cimetière et places de jeux), rives du lac, cours d'eaux, gestion des ports

Jeunesse, sécurité sociale et logement (JSSL)

Mme Sylvie Morel-Podio - Suppléant : M. Denis Pittet

Jeunesse, Sécurité sociale, ARASMA, Centre de vie infantine, Office communal du logement, écoles, administration scolaire, Service dentaire scolaire, AREMS, APEMS, Colonie de vacances des Grandes-Roches.

Aménagement du territoire et développement durable (ATD2)

M. Yves Paccaud - Suppléant : M. Eric Züger

Urbanisme, police des constructions, transports publics, mobilité, Agenda 21, intégration, plans directeurs communal et régional, plans d'affectation, plans de quartier, protection de la nature des monuments et des sites, salubrité, permis d'habiter.

Le tableau joint en annexe reproduit la nouvelle répartition des responsabilités selon les dicastères et leur nouvelle dénomination.

**Vice-présidences de la Municipalité pour la législature**

2011	1 <sup>er</sup> vice-président : M. Denis Pittet	2 <sup>e</sup> vice-président : Mme Sylvie Morel-Podio.
2012	1 <sup>er</sup> vice-président : Mme Sylvie Morel-Podio	2 <sup>e</sup> vice-président : M. Yves Paccaud
2013	1 <sup>er</sup> vice-président : M. Yves Paccaud	2 <sup>e</sup> vice-président : M. Eric Züger
2014	1 <sup>er</sup> vice-président : M. Eric Züger	2 <sup>e</sup> vice-président : M. Vincent Jaques
2015	1 <sup>er</sup> vice-président : M. Vincent Jaques	2 <sup>e</sup> vice-président : M. Daniel Buache
2016	1 <sup>er</sup> vice-président : M. Daniel Buache	2 <sup>e</sup> vice-président : M. Denis Pittet

**Délégations municipales et commissions**

La Municipalité, dans la même séance, a modifié partiellement ses représentants au sein des commissions, conseils, conférences et associations ainsi que la composition des délégations permanentes de la Municipalité. Elle terminera ce travail début juillet.

Les délégations municipales ont été renforcées; elles concernent désormais près d'une vingtaine de thématiques. Il a été créé six dossiers faisant l'objet d'une gestion par délégation : sécurité, mobilité, jeunesse, aînés, intégration et piscine couverte.

Le fascicule du 16 octobre 2009 remis à votre Conseil sera par conséquent réactualisé et distribué dans sa version finale dans les meilleurs délais.

Nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre acte de la présente communication.

**Adopté par la Municipalité dans sa séance du 6 juin 2011.**

la syndique

le secrétaire

Nuria Gorrite

Giancarlo Stella

**Communication présentée au Conseil communal en séance du 27 juin 2011.**